



**Une force  
à vos côtés**

**WWW.CGTDSSDIS.COM**

Montreuil, le 19 février 2019

Monsieur Michel MARQUER  
Directeur des sapeurs-pompiers  
DGSCGC  
Place Beauvau  
75008 Paris Cedex 08

N/Réf : SD/CLN  
N°26-20190219

Monsieur le directeur des sapeurs-pompiers,

A la lecture des statistiques sur l'année 2017, un détail nous interpelle.

A partir de l'année 2016, vos services ont établi que les sapeurs-pompiers professionnels doubles statuts ne sont plus comptabilisés dans les effectifs SPV ! Force est de constater que la baisse logique du nombre de SPV, du fait de la non prise en compte des doubles statuts, n'apparaît pas !!

Année	2014	2015	2016	2017
SPV	168 871	182 358	170 695	171 411
SPV non intégrés	13 585		11 820	12 156
<b>SPV total</b>	<b>182 456</b>	<b>182 358</b>	<b>182 515</b>	<b>183 567</b>
SSSM total	11 901	11 298	11 879	12 016
SPP	40 231	40 966	40 048	39 929
<b>Total SP</b>	<b>234 588</b>	<b>234 622</b>	<b>234 442</b>	<b>235 512</b>

Antérieurement les SPP sous doubles statuts, présentait une proportion de 45% (**sce DGSCGC 2015**) soit 16 897 SPPVO (chiffre minoré par la non prise en compte des SPP du SSSM). Leur non prise en compte depuis 2016 devrait inéluctablement se traduire par une baisse du nombre total des SP civils sauf à être compensée par une hausse massive des SPV (non SPP).

Nous sommes surpris que le recrutement de près de 17 000 SPV sur une seule année nous ait échappé, et encore plus surpris qu'elle ne soit ni revendiquée par certains ni mise en avant par d'autres.

Par ailleurs, les chiffres font état de 446 médecins de moins, passant de 4 398 à 3 952, en ce domaine le miracle n'a pas eu lieu.

Monsieur le directeur, notre question mérite une réponse, peut-être en la lisant serons-nous tranquilisés sur l'efficacité de la campagne permanente de recrutement des sapeurs-pompiers volontaires, clé de voûte de la Sécurité Civile à la française.

Pour le collectif fédéral CGT des SDIS

Sébastien DELAVOUX